



# 2022

# Bilan d'animation

Période décembre 2021 - mars 2023



## Site Natura 2000 FR7200795 Tunnel de Saint Amand de Coly

Coly Saint-Amand (24)

## Table des matières

Préambule .....	3
Rappel des enjeux et objectifs .....	3
Les enjeux.....	3
Les objectifs.....	4
Suivi des populations de chiroptères .....	5
Amélioration des connaissances sur les réseaux de gîtes à chiroptères .....	6
Évaluation des incidences .....	8
Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du Docob.....	8

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Périmètre du site Natura 2000.....	3
Figure 2: Variation des effectifs de Grand Rhinolophe en hibernation depuis 1995.....	5
Figure 3: Grappe de Barbastelle d'Europe .....	6
Figure 4: Scan d'un individu léthargique.....	7
Figure 5: Localisation des sites de marquage.....	8

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Bilan des suivis des derniers hivers .....	5
Tableau 2: Provenance et récurrence des contrôles positifs sur le site.....	7

## PREAMBULE

Le site Natura 2000 « Tunnel de Saint-Amand-de-Coly» se situe dans le Périgord noir, sur le canton de Montignac, à mi-chemin entre Sarlat et Périgueux. Saint-Amand-de-Coly se situe à l'extrémité orientale du canton, à la périphérie du canton voisin de Terrasson.

Le site couvre une superficie de 62,78 hectares, périmètre ajusté en 2006 lors de l'élaboration du Document d'objectifs, sur la commune de Saint-Amand-de-Coly dans le département de Dordogne. Il comprend le tunnel SNCF, son emprise au sol complétée par une zone « tampon » constituée de boisements (taillis de feuillus essentiellement) et de prairies.

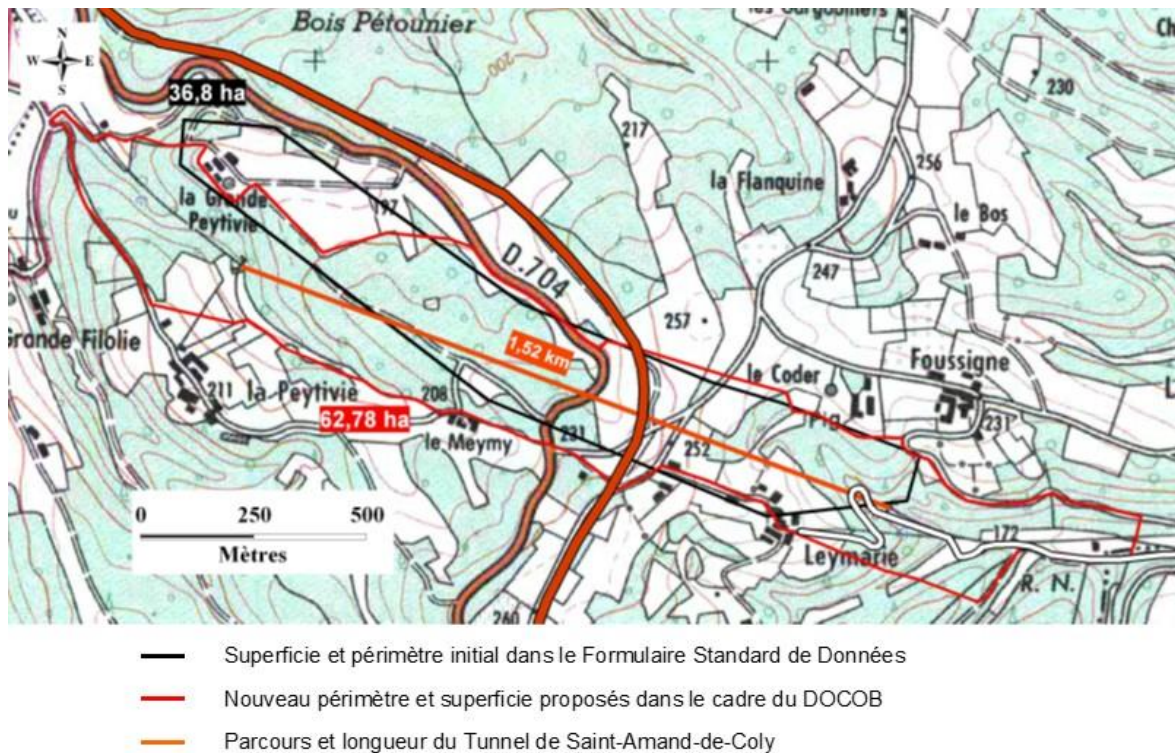


Figure 1: Périmètre du site Natura 2000

Le Document d'Objectifs, élaboré par le Cen Aquitaine en tant qu'opérateur, a été validé par le Comité de pilotage (COPIL) le 23 mars 2006.

Suite à l'élaboration du Docob, les collectivités locales ont laissé la présidence du Copil et le pilotage de l'animation aux services de l'Etat (DDT 24).

**Ce bilan d'animation présente les actions réalisées pour la période allant de décembre 2021 à mars 2023.**

## RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS

### Les enjeux

Selon la grille de hiérarchisation des sites à chiroptères rédigée dans le cadre du deuxième Plan National d'Actions en faveur des chauves-souris, le site revêt un intérêt de niveau **régional** pour les chiroptères.

Espèces d'intérêt communautaire :

- ✓ Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) –1304
- ✓ Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) – 1303
- ✓ Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) – 1305
- ✓ Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) – 1308
- ✓ Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) – 1321
- ✓ Grand Murin (*Myotis myotis*) – 1324 ou Petit Murin (*Myotis blythii*) – 1307
- ✓ Minioptère de Schreibers (*Miniopterus Schreibersii*) - 1310

Ainsi, à l'échelle du site, **2 types d'enjeux** ont été définis :

- ✓ la gestion et le suivi du gîte à chauve-souris ;
- ✓ l'animation et la valorisation du site et de ses enjeux.

### Les objectifs

Quatre objectifs de site ont été définis et déclinés en dix objectifs opérationnels :

<b>O<sub>1</sub></b>	<b>Conserver les espèces d'intérêt communautaires</b>
O <sub>11</sub>	Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris

<b>O<sub>2</sub></b>	<b>Evaluer la conservation des espèces</b>
O <sub>21</sub>	Suivre les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique
O <sub>22</sub>	Suivre les conditions hygrothermiques du site
O <sub>23</sub>	Améliorer les connaissances concernant la présence des colonies en hiver
O <sub>24</sub>	Connaître la présence des deux espèces en période de reproduction

<b>O<sub>3</sub></b>	<b>Valoriser et sensibiliser</b>
O <sub>31</sub>	Mettre en place de la sensibilisation ex-situ

<b>O<sub>4</sub></b>	<b>Animer le DOCOB</b>
O <sub>41</sub>	Préparer la mise en œuvre du document d'objectifs
O <sub>42</sub>	Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O <sub>43</sub>	Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O <sub>44</sub>	Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan

Pour cette phase (décembre 2021 – mars 2023), le marché d'animation Natura 2000 ne prévoit que la **poursuite des suivis des populations de chauves-souris** en période hivernale en lien avec les événements climatiques ainsi que la réponse à sollicitation pour l'évaluation des incidences.

## SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTERES

Plusieurs suivis hivernaux sont réalisés chaque hiver. Les résultats des suivis des **deux derniers hivers** sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Bilan des suivis des derniers hivers

	17/12/2021	02/02/2022	14/12/2022	16/01/2023	02/03/2023
<i>Barbastella barbastellus</i>	259	655	604	179	60
<i>Chiroptera sp.</i>			2		
<i>Eptesicus serotinus</i>		1			
<i>Miniopterus schreibersii</i>	10		9	1	2
<i>Myotis daubentonii</i>		2	1	2	1
<i>Myotis emarginatus</i>				1	
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	13	21	13	24	15
<i>Myotis sp.</i>					1
<i>Plecotus sp.</i>	8	7	3	8	5
<i>Rhinolophus euryale</i>			1	2	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	459	470	384	524	483
<i>Rhinolophus hipposideros</i>		1		3	1

### Evolution des effectifs hivernaux de Grand Rhinolophe

Afin de gommer la variabilité interannuelle (dûe aux conditions météorologiques), seules les données maximales pour l'espèce par hiver ont été conservées.

Une analyse succincte des tendances d'évolution des effectifs de cette espèce depuis 1995 confirme l'augmentation régulière du nombre d'individus (droite de régression linéaire avec un coefficient directeur positif). 51 % des valeurs expliquent cette tendance.

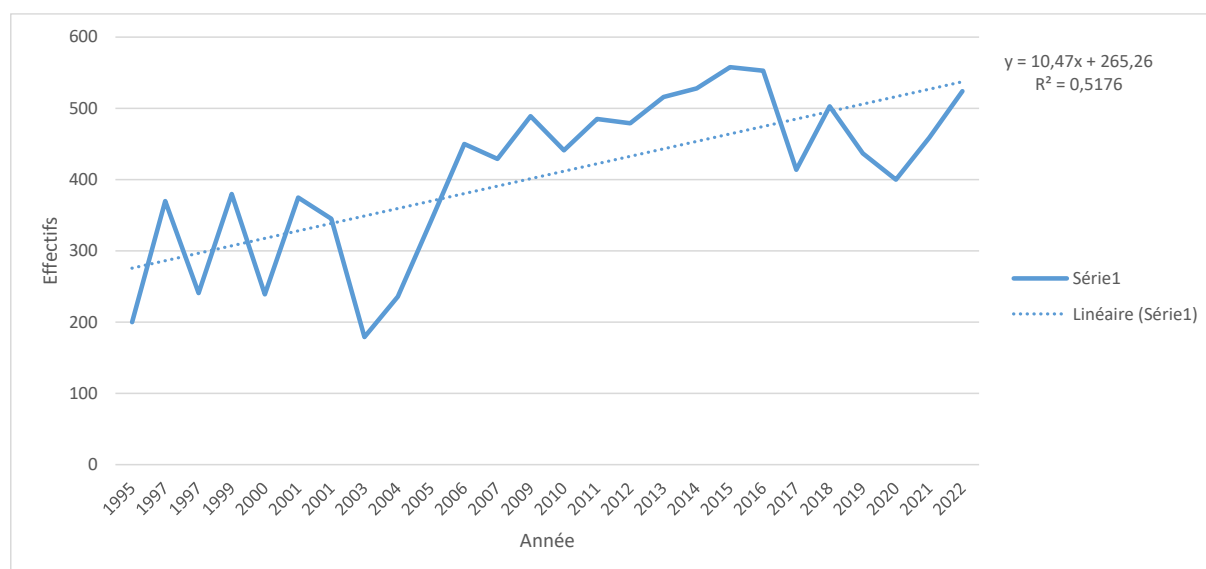
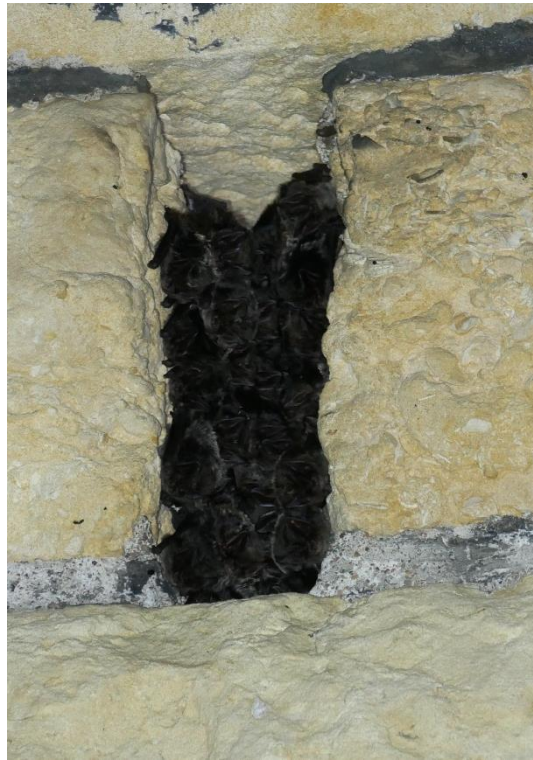


Figure 2: Variation des effectifs de Grand Rhinolophe en hibernation depuis 1995

Il est plus difficile d'analyser les effectifs de la population de Barbastelle d'Europe utilisant le tunnel. Ces dernières années, plusieurs passages sont réalisés au cœur de l'hiver. L'objectif initial était d'évaluer si le site était toujours autant fréquenté (effectifs en baisse depuis 2018).

Les résultats de février 2022 ont pu confirmer que le site revêtait toujours une importance majeure pour l'espèce en période d'hibernation (655 individus observés).



*Figure 3: Grappe de Barbastelle d'Europe*

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES RESEAUX DE GITES A CHIROPTERES

Le CEN Nouvelle Aquitaine participe au programme Chiroptères Cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine initié en Poitou Charentes en 2016 et qui vise à mieux appréhender le réseau de sites de l'espèce à l'échelle du Sud-Ouest.

Des individus ont été marqués individuellement par transpondage sur des colonies de mise bas sur plusieurs départements de la Nouvelle Aquitaine.

Depuis 2019, tous les grand Rhinolophes léthargiques du site sont « scannés » afin de déterminer s'ils ont fait l'objet de marquage sur des sites de parturition.



Figure 4: Scan d'un individu léthargique

Le tableau ci-après synthétise les résultats obtenus sur le site depuis 2019. Douze individus transpondés ont été identifiés jusqu'à présent. Quasiment tous proviennent de sites situés à l'est (Corrèze) et un seul au nord (Hautefort en Dordogne). Un individu est recontrôlé tous les ans depuis 2019.

Tableau 2: Provenance et récurrence des contrôles positifs sur le site

ID PIT	Provenance (site de marquage)	Année de contrôle					Total re-contrôle
		2019	2020	2021	2022	2023	
219738	Centrale hydroélectrique de Clarendent (Dampniat)				1	1	2
219223	Château de Hautefort (Hautefort)				1	1	2
872970	Château de Hautefort (Hautefort)					1	1
75509	Le Moulin du Cher (Sarran)					1	1
75682	Le Moulin du Cher (Sarran)	1	1		1	1	4
129728	Le Moulin du Cher (Sarran)	1			1		2
926798	Le Soulier (Chasteaux)			1			1
219646	Les Tours de Merle (Saint Geniez O Merle)				1	1	2
873028	Les Tours de Merle (Saint Geniez O Merle)					1	1
926835	Les Tours de Merle (Saint Geniez O Merle)		1	1	1		3
75319	Viaduc de Rouchat (Vignols)	1					1
75513	Viaduc de Rouchat (Vignols)	1					1
	<b>Total contrôle positif</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	

La figure ci-après localise les sites de marquage (sites de mise bas / estive des individus).

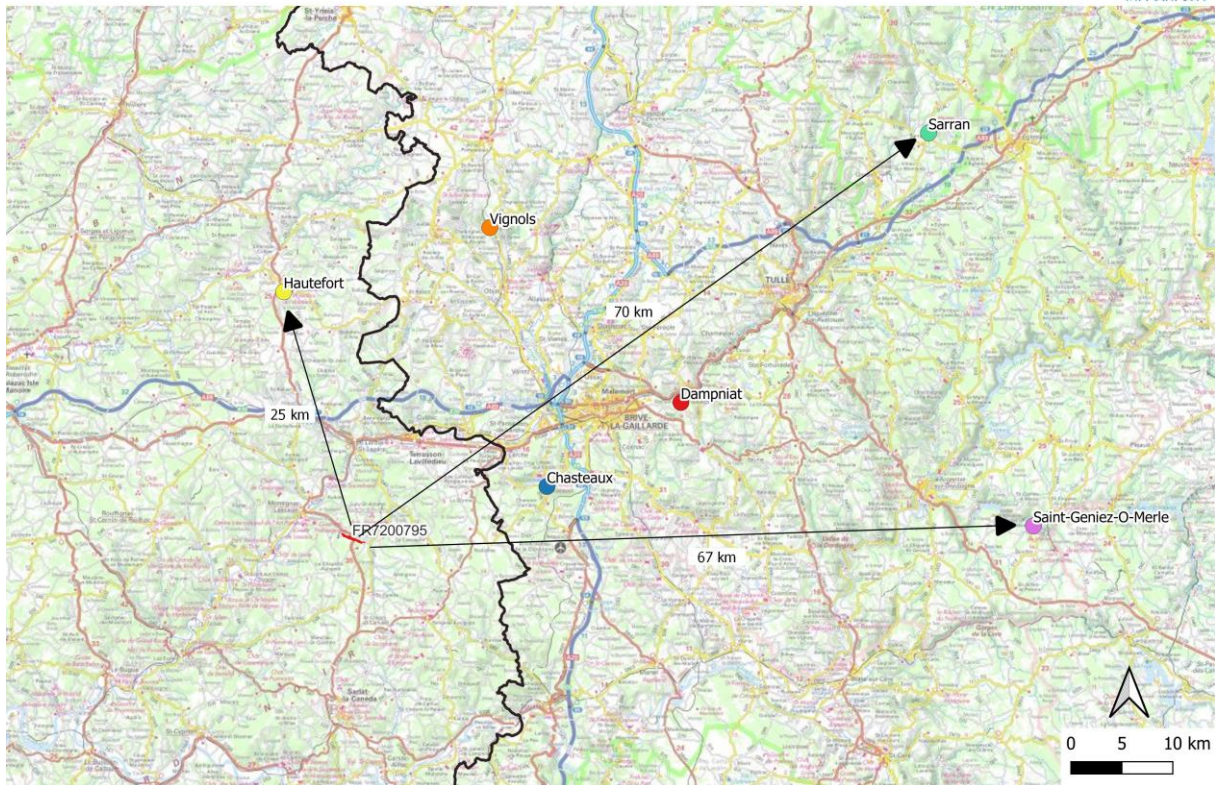


Figure 5: Localisation des sites de marquage

## ÉVALUATION DES INCIDENCES

La structure animatrice n'a fait l'objet d'aucune sollicitation pour la période considérée.

## PHASE DE SYNTHÈSE, DE BILAN ET MISE À JOUR DU DOCOB

Le transfert de la compétence Natura 2000 aux régions au 01 janvier 2023 n'a pas permis la tenue du COPIL de fin d'animation avant le 08 mars 2023.

Le bilan d'animation sera disponible sur le site Internet (<http://tunnel-saint-amand-de-coly.fr/>, rubrique téléchargement).





## Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
[www.cen-nouvelle-aquitaine.org](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07  
[siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère  
Tél. 05 59 64 49 11  
[billere@cen-na.org](mailto:billere@cen-na.org)

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers  
Tél . 05 49 50 42 59  
[poitiers@cen-na.org](mailto:poitiers@cen-na.org)



**Contact :**  
**CEN Nouvelle-Aquitaine**  
**Antenne 24**  
24 rue de la Libération - 24400 Mussidan  
Tél : 05 53 81 39 57  
[antenne24@cen-na.org](mailto:antenne24@cen-na.org)

avec le concours financier de



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



Fonds Européen de  
développement Régional



PREFET  
DE LA REGION  
NOUVELLE-AQUITAINE



DIRECTION  
DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES DE  
LA DORDOGNE